



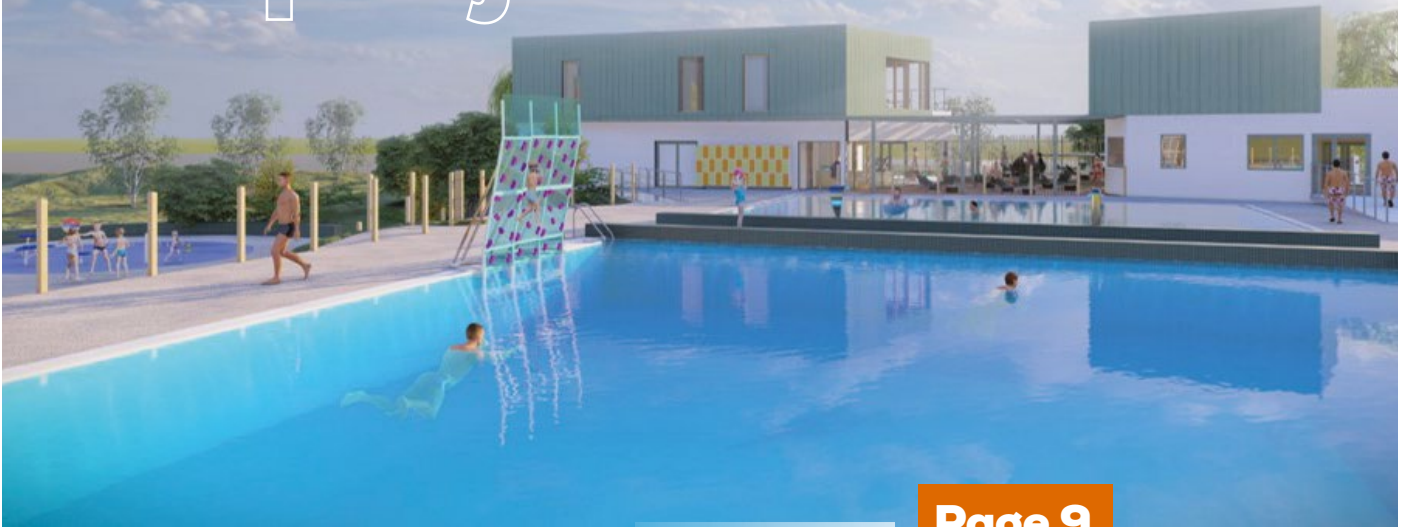
Inf'

Auxonne

#82

Mars > Mai 2024

Piscine municipale Le projet détaillé



Page 9



Et bien sûr..

Album

Page 4

**Auxonne au
quotidien**

Page 6

**Auxonne
à vivre**

Page 8

**Ils & Elles
font Auxonne**

Page 12

auxonne.fr



IntraMuros

Votre mairie vous accueille



Services administratifs

Place d'Armes
mairie@mairie-auxonne.fr
03 80 60 44 60

8h15/12h15 - 13h30/17h30
(16h30 le vendredi)

- État Civil
- Passeports / cartes d'identité (RDV obligatoire, à prendre par téléphone ou sur www.auxonne.fr)
- Élections
- Cabinet du Maire
- Revitalisation du centre-ville
- Services supports (finances, RH...)

Social et scolaire

Place d'Armes (annexe mairie)
ccas@mairie-auxonne.fr
03 80 60 44 80

8h15/12h15 - 13h30/17h30
(Ouverture à 14h30 le jeudi après-midi)
(Fermé le vendredi après-midi)

- Assistante sociale : sur rendez-vous du lundi au jeudi.

Services techniques

Rue du Château
servicetechniques@mairie-auxonne.fr
03 80 60 44 70

8h00/12h00 - 13h30/17h00
Fermés l'après-midi jeudi et vendredi

- Secrétariat
 - Urbanisme*
- * Consultations personnalisées les lundis de 13h30 à 16h30, les jeudis de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.



Police municipale

Place d'Armes
03 80 60 44 66

Bibliothèque

Horaires sur
www.mediatheque-auxonne.fr

Cinéma l'Empire

Programme sur www.auxonne.fr ou sur Facebook. Tél 03 80 37 49 56.

Espace numérique

2, rue de la Paix
03 80 31 58 32

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous.

Cimetière

Du 1^{er} novembre au 31 mars inclus :
tous les jours de 8h00 à 17h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre inclus :
tous les jours de 7h00 à 19h00

Minibus

Hameaux / Colombière / centre-ville.
Mercredi et vendredi.
Gratuit le mercredi après-midi
pour se rendre au cimetière.
5€ les 10 trajets - 03 80 60 44 70

Gendarmerie

Route de Flammerans
03 80 27 03 60

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37**.

SOS Médecins

Dans les locaux de l'hôpital, tous les jours.

Prise de RDV obligatoire :

- au 03 80 59 80 80
- au **36 24**
- ou sur le site internet de SOS Médecins

Numéros d'urgence

112 : appel d'urgence européen

15 : SAMU

17 : police secours

18 : sapeurs-pompiers

114 : appel d'urgence en visiophonie ou SMS pour les personnes sourdes et malentendantes

Maire et Adjoint

Sur RDV au **03 80 60 44 64**

Logement/rénovation

À la maison du projet de revitalisation (22, rue Thiers) :

- Sur RDV avec le chargé de revitalisation
- **Le vendredi, 10h-13h** avec Urban Conseil
- **1^{er} lundi du mois, 13h30-16h** avec l'Adil (Agence départementale pour l'information sur le logement)
- Sur RDV avec Bourgogne Énergies Renouvelables
03 80 59 12 80

Conciliateur de justice

1 vendredi sur 2 au siège de la Communauté de Communes
03 80 27 03 20

Avocats

 (1^{er} contact de 15 mn)

Un vendredi par mois, de 9h à 12h
Sur RDV au **03 80 60 44 60**

Alcooliques anonymes

Le lundi, 20h, salle 1 ou 2 des Halles

CIDFF

 (Centre d'information du droit des femmes et des familles)

1^{er} vendredi du mois, 14h-17h aux Halles

Protection Maternelle et Infantile

 à la maison médicale

Le vendredi de 9h à 12h
Sur RDV au **03 80 63 35 11**

Puéricultrice

 à la maison

médicale sur RDV au **03 80 63 35 11**

Dépistages VIH, Hépatites et IST

, à l'hôpital. **3^e mardi du mois** (hors vacances scolaires)

12h-16h sur RDV au **03 80 28 14 63**

Mission locale

 65, rue A. Masson

Lundi : 14h-17h - Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 14h-17h - Vendredi : 9h-12h / 14h-16h **03 80 27 08 20**

Permanences

3 Édito

4 Album

6 Auxonne au quotidien

8 Auxonne à vivre

10 Auxonne en partage

11 Tribunes libres

12 Ils & Elles font Auxonne

Agenda

7 mars	Bistrot musical « France Alzheimer » 15h-16h <i>Prochaines dates : 11/04, 23/05</i>
15 mars	Spect'acteur : « L'envers du décor », 19h à la salle l'Empire <i>Voir page 6</i>
16 mars	Portes ouvertes au lycée Prieur de la Côte-d'Or 9h-13h, 6 rue Vauban
17 mars	Marché du dimanche 9h-13h, Grande Rue. <i>Prochaines dates : 21/04, 19/05, 16/06</i>
17 mars	Concert de l'Harmonie Val de Saône à la salle l'Empire
22-24 mars	Exposition du Photo Club Val de Saône à la salle l'Empire
29 mars	Spectacle « Portugal, Voyage au Centre du Monde », 20h30 à la salle l'Empire <i>Voir p.6</i>
5 avril	Spect'acteur : « Lumière ! », 19h à la salle l'Empire <i>Voir page 6</i>
6-13 avril	Festival « Ça papote en Côte-d'Or » <i>Voir page 10</i>
13 avril	Battle danse hip-hop à la salle l'Empire
3 mai	Spect'acteur : « Plus fort », 19h à la salle l'Empire <i>Voir page 6</i>
4-5 mai	Portes ouvertes 511 ^e Régiment du Train
24 mai	Spectacle « Appât rance », 20h30 dans les jardins de la salle l'Empire <i>Voir p.6</i>
31 mai	Apéro-jazz, 19h30 au caveau du château
1^{er}-2 juin	Gala Flam'Dance à la salle l'Empire
8-9 juin	La Cour des Miracles V, cour du château. Marché artisanal de la Confrérie Facétieuse. Repas et bal folk le samedi soir.
13-14 juin	Gala de l'école de musique à la salle l'Empire

Directeur de Publication : Jacques-François COIQUIL
Réalisation : service communication
Photos : ville d'Auxonne (sauf mention)
Conseil conception : agence Cactus
Imprimé à 4 000 exemplaires par S2E Impressions

Édito

Se retrouver et s'amuser à Auxonne

À l'heure où nous imprimons ce magazine, notre **Carnaval** n'a pas encore eu lieu. Les chars sont prêts, déjà magnifiques, mais pas encore parés de toutes les fleurs qui les rendront à la fois parfaits et éphémères. C'est la dernière ligne droite pour tous ceux qui bricolent, cousent, préparent, organisent, sécurisent...

Quand vous lirez ces lignes, l'événement sera terminé. J'espère qu'il aura, une fois de plus, été mémorable. Que la météo aura été printanière, ou du moins clémente. Que les spectateurs auront été nombreux, émerveillés, et qu'ils auront respecté nos rues. Ce qui est certain c'est que, comme chaque année, cette manifestation aura mobilisé de nombreuses personnes autour d'une même envie : se retrouver et s'amuser à Auxonne et par là même, faire rayonner la ville et le Carnaval bien au-delà de la Bourgogne Franche-Comté.

Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans l'organisation du Carnaval : le CCEA, les carnavaliers, tous les bénévoles mobilisés avant, pendant et après l'événement, les visiteurs et les agents de la ville, qui ramassent certainement des confettis pendant que vous lisez cet édit.

Des agents pour qui la préparation du Carnaval a été un peu plus lourde cette année, en raison des aménagements réalisés sur le parking « poids lourds », à proximité de la Porte Royale, pour accueillir la **fête foraine** dans son nouvel emplacement. Je suis satisfait de cette nouvelle implantation, qui permet de réunir tous les manèges dans un espace sécurisé pour les familles comme pour les forains, à deux pas du corso. Je souhaite, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, que les industriels forains acceptent cette proposition viable, qui apporte également une solution à plusieurs difficultés rencontrées par les habitants du centre-ville ces dernières années. Les travaux pour accueillir la fête foraine sur ce site ont été mis en œuvre. C'est un investissement conséquent, que la Municipalité a choisi de réaliser afin de démontrer notre volonté de conserver une fête foraine digne de ce nom à Auxonne. J'espère que vous aurez été nombreux à en profiter.

Je vous laisse vous plonger dans ce nouvel Inf'Auxonne. Nous y consacrons un article qui présente notre **projet de réhabilitation de la piscine municipale** en détails. Nous savons que vous attendez avec impatience sa réouverture, autant que nous... Bonne lecture !



Jacques-François COIQUIL

Maire d'Auxonne

Téléthon

Auxonne réunit 9 476 €



Auxonne était **ville ambassadrice** de Côte-d'Or pour le Téléthon 2023. Grâce à la mobilisation de nombreuses associations et bénévoles, nous avons remis 9 476 € à la délégation départementale. **Merci à tous pour votre générosité.**



Du documentaire à la BD en passant par le roman, les bibliothécaires avaient sélectionné des livres pour découvrir toutes les facettes du « corps », thème national des **Nuits de la lecture** qui avaient lieu fin janvier.



La bibliothèque a proposé 5 **ateliers d'initiation au dessin manga** en février, mars et mai, avec une professionnelle, *Now Manga*. Les créneaux ont rapidement affiché complet. Les dessins seront exposés lors du Festival jeune public KiddySaône le 6 juillet.



Samedi 20 janvier, **220 personnes** ont assisté au **DivertiSaône « Heroes Academy »**, créé et interprété par les associations adhérentes à l'Office de la Culture. Toute une année a été nécessaire pour préparer le spectacle, de l'écriture du scénario au salut final sous les applaudissements des spectateurs. *Photo®Office de la Culture*



Le 12 décembre, à l'occasion de la remise des prix du concours « Entreprendre au cœur des territoires » organisée à Auxonne, la Ville et BGE Perspective ont signé un partenariat concernant la mise en place du dispositif « **Mon Commerç'en test** » à la boutique éphémère « le 15 ». *Voir p.8.*



Des **lutins farceurs** ont sévi en décembre, comme ici, à l'école Pasteur ! Chaque matin, les enfants ont découvert les bêtises que leurs petits invités avaient faites pendant la nuit.



Organisés avec La Poste à l'espace numérique, **12 ateliers gratuits** ont permis à 30 personnes de découvrir des bases sur tablette numérique. Une dernière session de 4 ateliers est organisée **du 11 au 22 mars**.

Fin janvier, 6 filles et 6 garçons de CM1 et CM2 ont été élus dans nos 3 écoles élémentaires pour renouveler le **conseil municipal des jeunes**.

Félicitations à **Mia Buatois** qui a été élue maire, ainsi qu'aux 4 adjoints : **Léo Zamo, Océane Brudey, Coline Jouvenel, Amir El Beldi** et aux conseillers : **Teeyah Delver, Shun Guyot, Talia Varlet, Natéo Joly, Esteban Raynard, Mohammed Ali Omana, Gabrielle Theuriet-Perrier.**



L'équipe en service civique « **Média Milo** » a rencontré de jeunes Auxonnais qui ont découvert ce qu'ils peuvent réaliser avec la Mission Locale : création de magazines, réalisation de vidéos, organisation de tournois de jeux vidéo... Un quizz sur le monde du multimédia et un débat autour de l'intelligence artificielle ont eu lieu.



Sortie de Noël sur un marché alsacien mi-décembre pour nos séniors : ambiance garantie avec cette nouvelle journée à Kaisersberg. Vin chaud et odeur de cannelle au milieu des nombreuses illuminations, repas typique de la région partagé à Colmar... de quoi réchauffer les corps et les cœurs de nos séniors pour ce beau moment vecteur de lien social.





Revitalisation du centre-ville

Partie 1 : Auxonne, Petite Ville de Demain

Guillaume a rejoint la Commune en mai 2023 afin de piloter le dossier « revitalisation du centre-ville ». Un vaste sujet que le chef de projet a accepté de présenter en plusieurs phases, dans différents Inf'Auxonne. Dans cette première partie, il explique ce qu'est une « Petite Ville de Demain » et pourquoi ce label est primordial dans le plan de revitalisation d'Auxonne.

Originaire de Côte-d'Or, Guillaume a obtenu sa licence d'économie et son master en « Économie et Gouvernance des Territoires » à Dijon. Il a exercé en tant que chargé de mission « Développement Économique » dans une communauté de communes, pendant 3 ans, dans l'Yonne, avant de devenir **chef de projet « Petite Ville de Demain » à Auxonne :**

« Je suis venu m'installer ici car le poste est très intéressant. Dans une même journée on peut traiter des sujets très divers tout en sachant qu'on œuvre pour le bien commun des Auxonnais. »

En juillet 2021, Auxonne a rejoint le club prisé des 14 communes labellisées « Petite Ville de Demain » en Côte-d'Or (le Département compte environ 700 communes au total). Elle y fait figure de grande sœur, en tant que plus peuplée (Auxonne est la 9^e commune du Département en nombre d'habitants, derrière Dijon, Beaune et 6 communes de Dijon Métropole).

Pour devenir Petite Ville de Demain, la Commune a signé une convention-cadre avec l'État, le Département et la communauté de communes, qui fixe les conditions d'un partenariat permettant de travailler de façon conjointe et transversale, notamment sur 3 sujets : **organisation du territoire, habitat et attractivité.** La signature de cette convention apporte à la Commune un soutien financier important de l'État au poste du chargé de mission qui anime le dispositif, celui qu'occupe Guillaume. Pour obtenir son label Petite Ville de Demain, Auxonne a dû prouver qu'elle portait **un vrai projet de revitalisation.** Guillaume explique : « Le projet de la Ville est ambitieux, c'est pourquoi nous sommes suivis par de nombreux partenaires qui veulent voir Auxonne se développer et s'inscrire dans le futur. »

Être une Petite Ville de Demain, c'est tout d'abord s'inscrire dans

le temps. Des années d'histoire ont façonné l'architecture, l'urbanisme et l'organisation d'Auxonne. La ville s'est transformée pour passer de ville-frontière à ville-carrefour entre la Bourgogne et la Franche-Comté. L'enjeu est de conserver le patrimoine historique et de le valoriser.



Être une Petite Ville de Demain, c'est aussi assumer son rôle de centralité en modernisant ses infrastructures et en permettant aux habitants de bénéficier de services publics et privés :

« C'est le choix qu'a fait Auxonne en se développant comme un bassin de vie important pour l'est de la Côte-d'Or. La Ville accueille différents services publics, des services de santé, d'éducation, de culture ; mais également de nombreux commerces qui concourent à l'animation de notre centre-ville. Le label exige d'avoir une réflexion globale sur ses projets, une cohérence d'ensemble. Accueillir un espace France services prochainement est un parfait exemple. »

Être une Petite Ville de Demain c'est également permettre à chacun d'inscrire la Ville dans le futur : « La Municipalité modernise Auxonne en portant de nombreux projets. Pour accompagner sa dynamique de transformation, l'enjeu est de faire en sorte que toutes les parties prenantes aient la possibilité de faire de même. C'est pourquoi la Commune soutient les dynamiques commerciales et la réfection des logements privés. C'est aussi cela être une Petite Ville

de Demain, être une ville où l'on est accompagnés pour investir. »

Être une Petite Ville de Demain c'est enfin conjuguer tous ces aspects, et le faire avec les habitants, agir de concert avec les partenaires pour concevoir « l'Auxonne de demain ». C'est être une ville implantée dans son territoire géographique et administratif, qui propose un avenir pour ses habitants : « Quasiment tous les projets sont concernés, car ils participent à la revitalisation d'Auxonne, par la rénovation urbaine des espaces publics afin de permettre de nouvelles fonctionnalités et une amélioration paysagère (Grande Rue, boulevard Pasteur, parking de l'Hôtel de Ville...), par l'amélioration de l'habitat et du bâti afin de renforcer l'attractivité résidentielle (OPAH-RU, îlot Place d'Armes...), par le maintien, la création ou l'amélioration de services publics culturels et sportifs (médiathèque, piscine, Office de Tourisme...), par le soutien au commerce de proximité (rénovation des devantures commerciales, boutiques éphémères...), par le développement de solutions de mobilité (liaison douce du centre-ville à la gare, rénovation des parkings et du mode de stationnement...).

Autant de sujets qui méritent d'être développés dans de prochains Inf'Auxonne ! »



7 695

Auxonnais au 1^{er} janvier 2024



Chaque début d'année, l'Insee met à jour les chiffres de la population légale en vigueur dans toutes les communes.

À compter du 1^{er} janvier 2024, Auxonne compte officiellement 7 695 habitants.

Les méthodes de calcul et les données complètes sont disponibles sur www.insee.fr.

Insee

Enquête sur les ressources et conditions de vie

L'Insee réalise une **enquête obligatoire « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) »** de février à avril 2024.

Près de 22 000 ménages sont concernés, dont quelques-uns dans notre commune.

Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Inscriptions

scolaires 2024 / 2025



Les enfants entrant en maternelle (nés en 2021) et les nouveaux arrivants à Auxonne (maternelles et élémentaires) devront être inscrits entre le 25 mars et le 19 avril.

Dossier d'inscription sur www.auxonne.fr ou à récupérer au service scolaire de la mairie.

Concernant les entrées en CP, les parents devront obligatoirement se présenter au service scolaire pour vérifier les documents présents dans le dossier.

Un nom pour la Médiathèque

Vous avez choisi « Le Passage »



Alors que s'achève la phase des travaux de gros œuvre pour prochainement laisser place à la rénovation et à l'aménagement de l'intérieur du bâtiment, les Auxonnais ont été au rendez-vous pour s'exprimer sur le nom de leur future médiathèque.

Alertée par les acteurs culturels sur les risques d'exclusion de noms contenant le terme « médiathèque », **la Municipalité a choisi de mettre en place une démarche participative afin de trouver un nom moderne et original à ce nouveau lieu de vie.**

Un atelier ouvert à tous les Auxonnais a permis à l'agence de communication JPM Partner de recueillir la vision

d'Auxonne et de la future médiathèque, par ses habitants.

Trois propositions de noms ont été soumises à un vote en ligne pendant un mois.

C'est le nom « Le Passage » qui a été plébiscité. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette démarche citoyenne, par leur présence à l'atelier ou par leur vote.

Le conseil municipal a approuvé cette nouvelle appellation. Il a également validé la proposition de **donner le nom de Claude-Xavier Girault à la salle qui abritera le fonds ancien**, afin de rendre hommage au maire d'Auxonne qui a impulsé la création de la bibliothèque en 1805 et en a été le conservateur.

Le calendrier des travaux étant à ce jour respecté, **l'inauguration du Passage devrait avoir lieu en 2025.** En attendant, rendez-vous à la bibliothèque provisoire au 8, rue de la Colomnière.

Action culturelle

Devenez « spect'acteur »

Vous souhaitez en savoir plus sur votre salle de spectacle ? Que vous pratiquiez un art vivant ou cultiviez celui d'être spectateur, découvrez les coulisses de la salle l'Empire avec 3 ateliers inédits !

L'envers du décor, vendredi 15 mars à 19h

Au cours d'une visite dans les espaces habituellement inaccessibles, rencontrez les différents corps de métiers qui œuvrent dans l'ombre au bon déroulement des représentations et découvrez la face cachée d'un spectacle.

Lumière ! Vendredi 5 avril à 19h

Après une présentation des différents matériels d'éclairage, expérimentez en groupe les techniques d'éclairage et comprenez ce que la lumière nous raconte.

Plus fort ! Vendredi 3 mai à 19h

Comment est fait le son ? Pourquoi c'est si fort ? Je peux mettre un micro sur mon ampli guitare ? Un bon MP3, c'est pareil qu'un CD ? Les réponses en pratique !

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 03 80 37 34 46.

Saison culturelle

Les 2 prochains spectacles

Vendredi 29 mars à 20h30, José Cruz vous donne rendez-vous à la salle l'Empire pour son one-man-show **« Portugal, Voyage au Centre du Monde ».**

Pensez à réserver vos places, cette représentation pourrait se jouer à guichets fermés !



©Fanny Vambacas

Vendredi 24 mai à 20h30, la compagnie

Les Pieds dans la Lune jouera sa satire burlesque et déjantée **« Appât rance »** dans les Jardins de la salle l'Empire. Une représentation scolaire sera organisée l'après-midi pour sensibiliser sur le culte du corps, le poids des apparences et le diktat de la beauté dans notre société.



©Ronan Joncour

Réservations conseillées auprès de l'Office de Tourisme au 03 80 37 34 46.

Stationnement

Nouvelles cartes

Afin de faciliter les contrôles et d'améliorer leur résistance dans le temps, les **cartes de stationnement « résident » et « actif »** ont changé de format.

Votre carte reste valable 1 an (si les cases « octobre » et « 2023 » ont été grattées, votre carte actuelle est valide jusqu'en octobre 2024).

L'utilisation du disque n'est pas nécessaire lorsque cette carte est placée en évidence dans le véhicule, pour stationner dans les **rues en zone bleue** pendant 24 heures ou dans les **parkings** réglementés (temps de stationnement différents pour les résidents et les actifs et selon les parkings).

Les cartes « résident » et « actif » ne sont pas valables dans la **Grande Rue** où la durée de stationnement est de 45 minutes maximum pour tous, avec disque obligatoire.

Retrouvez toutes les informations relatives au stationnement sur www.auxonne.fr/stationnement.



Marché du dimanche

C'est reparti !



La période qui suit les fêtes de fin d'année n'est pas propice à l'organisation de marchés de producteurs et artisans locaux (stocks et températures trop bas).

Dès le mois de mars, le marché est de nouveau organisé le 3^e dimanche du mois, dans la Grande Rue.

Merci aux commerçants, artisans et producteurs, ainsi qu'aux bénévoles et agents municipaux qui se mobilisent pour l'organisation de ce marché, devenu un rendez-vous incontournable à Auxonne et aux alentours.



SDIS d'Auxonne

À la rencontre des volontaires

Leslie, Romain, Manon, Marjolaine, Jessica, Martin et Christophe ont entre 20 et 36 ans et des métiers différents. Ils sont unis par leur engagement citoyen à venir en aide à la population au Centre de Secours d'Auxonne, en tant que sapeurs-pompiers volontaires.

Pour certains, c'est une vocation, pour d'autres, une envie de se rendre utile ou un intérêt pour le secourisme. **Leslie** explique : « On est formés aux gestes de premiers secours. Demain, c'est notre voisin ou un proche qu'on peut sauver. »

Christophe complète : « On peut bénéficier de formations et d'aides, notamment du Département. Certaines formations sont des diplômes d'État et peuvent ouvrir des voies dans différents métiers, au-delà du monde des pompiers. »

Romain ajoute : « Quelqu'un qui rentre

chez les sapeurs-pompiers peut découvrir et pratiquer le secourisme. Mais on assiste aussi à des choses qu'on ne voit nulle part ailleurs, des moments hors du commun. C'est motivant, en plus de l'esprit de groupe et de cohésion. »

Il y a dix ans, lors des inondations d'Auxonne, les sapeurs-pompiers étaient en première ligne pour venir en aide à la population. **Christophe** se souvient : « Ce sont des moments d'échanges incroyables avec les habitants, que seuls les pompiers ont pu vivre. Même si c'était long et difficile, nous n'avons eu que des retours positifs. »

Si vous hésitez à devenir sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à franchir la porte du centre de secours en fin de journée ou le samedi matin lors des manœuvres.

Signalétique touristique

2 nouveaux panneaux

En 2022, le Département de la Côte-d'Or a démonté de vieux panneaux qui polluaient le paysage sur les routes D24, D20 et D905.

La communauté de communes Auxonne-Pontailleur Val de Saône, le Département et la Commune ont alors imaginé de nouveaux panneaux de signalétique touristique.

Les deux exemplaires ont été posés avec l'autorisation du Département et de l'Association Foncière de Remembrement d'Auxonne.



Santé

De l'aide pour trouver un médecin

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays d'Or propose un service permettant d'aider les personnes à trouver un médecin traitant.

Ce service s'adresse uniquement aux patients n'ayant pas de médecin traitant, et ne prend pas en charge les personnes qui voudraient en changer.

Le formulaire peut être rempli en ligne sur www.cptspaysdor.fr. Pour tout renseignement, contactez la CPTS au 03.80.53.07.98 ou cptspaysdor@gmail.com.

Urbanisme

Révision du PLU

Le travail de révision du plan local d'urbanisme se poursuit. Des informations sont disponibles sur www.auxonne.fr/plan-local-durbanisme-plu ou en mairie.

Résidence

séniors

Une étude subventionnée

Nous remercions le réseau **Ville amie des aînés** qui a retenu notre dossier dans le cadre du **fonds d'appui pour des territoires innovants**.

La subvention va nous permettre d'avancer dans le projet de résidence séniors avec l'entreprise Réciprocité.

L'objectif est de déterminer une feuille de route et de concrétiser un projet avec les partenaires qui pourraient en être acteurs.

À l'issue de cette étude, nous espérons présenter ce que pourrait être la future résidence séniors de notre territoire.

France services



Bientôt à Auxonne

L'État a officialisé la labellisation de 96 nouveaux points France services sur le territoire, dont un à Auxonne.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... **les agents France services accompagnent gratuitement les particuliers dans toutes leurs démarches administratives du quotidien.**

Le point France services sera installé à l'Espace Numérique, à terme dans les locaux de la médiathèque.

La municipalité se réjouit de cette labellisation qui permet un **maintien de l'accès aux services publics et de l'accès au droit**, principe fondamental de citoyenneté qui désigne le fait de pouvoir connaître et faire valoir ses droits et obligations et d'être aidé dans ses démarches juridiques.

Concours de décorations de Noël

Bravo à tous !

Félicitations aux vainqueurs de cette année, qui ont remporté des bons d'achat chez les commerçants et restaurateurs du centre-ville et des places au cinéma l'Empire :

Catégorie « maisons et jardins »

- 1^{er} prix : Famille Augez
- 2^e prix : Famille Lepak
- 3^e prix : Famille Roussey
- Coup de cœur : Famille Leterrier

Catégorie « fenêtres et balcons »

- 1^{er} prix : Famille Boy
- 2^e prix : Famille Bourgeois
- 3^e prix : Famille Sudard
- Coup de cœur : M. Lerat

Catégorie « vitrines des commerçants »

- 1^{er} prix : O'Mademoiselle Institut
- 2^e prix : Le Temps d'un Fauteuil
- 3^e prix : L'Artisan Coiffeur
- Coup de cœur : Mademoiselle Capucine



Merci et bravo à tous les participants !

Mon Commerc'En Test®

Futurs commerçants, testez votre projet



Afin de continuer à proposer des solutions de redynamisation du centre-ville, la Municipalité a signé un partenariat avec BGE Côte-d'Or Saône-et-Loire Ain dans le cadre du programme « **Entreprendre au cœur des Territoires** ».

« Mon Commerc'En Test® » est dorénavant proposé aux futurs commerçants, à Auxonne, dans les locaux déjà convertis en boutique éphémère par la Ville, au 15, rue Thiers. Auxonne devient ainsi la 1^{ère} ville de Côte-d'Or à tester ce dispositif innovant initié par BGE Hauts-de-France.

Sélectionné dans le cadre d'un appel à candidatures, **le commerçant retenu bénéficiera d'un local à loyer modéré et progressif, d'un pack installation et d'un appui au développement.** Il suivra des formations et disposera d'un accompagnement personnalisé par les conseillers-formateurs à la création d'entreprise de BGE (rendez-vous individuels visant la montée en compétences des entrepreneurs et la bonne tenue du local : qualité de l'accueil de la clientèle, qualité du pitch commercial, suivi comptable, suivi de gestion et de la marge commerciale, état des stocks, identification des normes d'accessibilité, sécurité, affichage obligatoire).

Pour maximiser les chances d'être sélectionnés, **les candidats doivent présenter un business plan cohérent, avoir de la motivation et une sensibilité pour le développement économique local.** Pour en savoir plus sur le calendrier et les conditions d'accès, contactez BGE Côte-d'Or Saône-et-Loire Ain au **07.64.87.10.08.**

Budget : quel résultat pour 2023 ?

La santé financière de la Commune permet d'investir

Budget de fonctionnement en 2023

Recettes		Dépenses
8 599 301 €		7 615 742 €

Malgré le contexte inflationniste et la crise énergétique toujours présents, **la Commune affiche un résultat d'épargne brute (solde dégagé sur une année de fonctionnement) atteignant 960 K€***.

Les recettes des ventes de bois (363 K€) et la maîtrise des dépenses de fonctionnement participent à ce résultat.

Le niveau de trésorerie disponible atteint 5,3 millions d'euros au 31/12/2023. Ce niveau est plus faible qu'en 2022 en raison d'un décalage entre le paiement des dépenses d'investissement et le

versement des subventions de la part des financeurs.

Le dégagement d'une telle marge brute d'exploitation (excédent) permet d'investir dans des projets comme la réhabilitation de la piscine.

**Résultat provisoire. Le résultat définitif sera présenté au conseil municipal de vote du budget 2024.*

Réhabilitation de la piscine communale

Les travaux devraient démarrer en juin et durer un an

La piscine a besoin d'être réhabilitée. Cet équipement ancien est vétuste et ne répond plus aux normes depuis sa fermeture en 2019. La Commune souhaite permettre à la population du territoire, aux enfants des établissements scolaires environnants, aux associations sportives et éducatives, de **retrouver la pratique sportive aquatique.**

Une étude a permis de comparer des **solutions soutenables financièrement et techniquement**, dans une enveloppe cohérente avec l'ensemble des investissements nécessaires sur la commune. Plusieurs options ont été proposées, et l'équipe municipale a choisi de porter un projet de **réhabilitation des locaux existants.** Située en zone inondable, la piscine ne pourra pas subir de modifications structurelles importantes.

Un travail conséquent sera apporté sur le gros œuvre et les espaces fonctionnels (étanchéité, toiture, menuiseries, vestiaires...), tout en réorganisant les différents espaces d'accueil. Une place importante sera donnée à l'avant de la piscine, laissant la possibilité de profiter d'une pause en bord de Saône grâce au **snack** et à sa **terrasse extérieure**, sans forcément devoir entrer dans la piscine.

Concernant les bassins, un angle complémentaire et attractif, plus ludique, sera recherché, avec des **jets** ou **accessoires** (mur d'escalade) ciblés pour les plus jeunes et les adolescents. Un espace **pataugeoire** séparé sera intégré aux plages.

Les dimensions de bassins seront conformes aux homologations sportives. En effet, Auxonne et ses associations locales ont hérité d'une forte « culture de l'eau » grâce à la Saône, avec de

nombreux événements organisés sur la rivière jusque dans les années 90. L'objectif est aussi de faire renaître cet esprit grâce à une piscine municipale susceptible d'accueillir des compétitions ou des entraînements, et pourquoi pas d'attirer de nouveaux clubs de pratiques aquatiques.

L'enseignement du savoir nager pour les scolaires de notre territoire reste un impératif éducatif et social pour les élus. Les contraintes urbanistiques et budgétaires ne nous permettant pas de couvrir les bassins, les enfants seront accueillis en priorité pendant la période d'ouverture de la piscine la plus large possible, grâce à un système de chauffage des bassins extérieurs pour les mois qui le nécessiteront, entre mai et septembre / octobre.

Les extérieurs et abords des bassins seront peu modifiés, le site offrant un parc enherbé et boisé qui continuera à accueillir les usagers et leurs familles dans ce cadre naturel.

Enfin, le volet environnemental a été pris en compte à chaque étape de l'élaboration du projet. Les éléments de filtrage et de traitement de l'eau, de chauffage des bâtiments et des bassins, ont été choisis sur des critères de rationalisation et de consommation mesurée des matériaux comme des énergies.



Sous réserve de l'analyse des appels d'offres lancés en février pour solliciter les entreprises, des calendriers de travaux validés avec ces dernières et des éventuels aléas de chantier, la réouverture de la piscine est prévue pour l'été 2025.

Un bassin mobile

Dès cette année pour les écoliers

Dans l'attente de la réhabilitation de la piscine, la Municipalité a décidé de louer un bassin de natation mobile, afin de pouvoir **répondre à l'obligation du « savoir nager »** demandée par l'Éducation Nationale.

Le bassin de 10 mètres par 5 et d'1,30 mètre de profondeur sera installé au boulodrome, assurant ainsi la proximité des installations sanitaires.

Les séances s'adresseront aux écoles d'Auxonne, de la grande section au CE1, soit environ 300 élèves qui bénéficieront de 8 séances.

Ce projet est mené en partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), qui le cofinance.

Une subvention de l'Agence nationale des sports contribuera également à son financement.



Confrérie Facétieuse



Pour ses 40 ans, l'association vous gâte !

Fondée fin 1984 par Gérard Gay, la Confrérie Facétieuse tient son nom de la Confrérie Facétieuse de la Mère-Folle, très connue à Dijon à l'époque des Ducs de Bourgogne pour ses défilés et ses jeux. Son principal objectif consiste à réaliser des **spectacles de son et lumière**. Le site du château Louis XI a naturellement été choisi pour les animations : spectacles, marchés médiévaux, banquets, contes...

La Confrérie Facétieuse a revisité des incontournables : *Le Roman de Renart*, *Fanfan, contrebandier*, *les Misérables*... Elle a rendu hommage aux Poilus de la Grande Guerre, à la Saône ou encore à

Napoléon Bonaparte, comme en 2023, avec un scénario écrit par le regretté Dominique Simard, à l'occasion des Journées Napoléoniennes.

Depuis, un comité d'auteurs a été constitué afin d'étoffer le scénario original de ce spectacle de quelques scènes et autres surprises. **La seconde édition de Bonaparte, l'autre Napoléon sera proposée cet été, du 8 au 15 août.**

Auparavant, **les 8 et 9 juin, la Confrérie Facétieuse installera sa « Cour des Miracles V » au château Louis XI.**

Photo ©La Confrérie Facétieuse



Bains de forêt

Parents enfants

La bibliothèque propose deux animations pour les enfants de 0 à 6 ans, « **Bain de forêt parents enfants, connexion sensorielle à la nature** » :

- à Auxonne (au Chêne Napoléon) **samedi 18 mai de 9h30 à 12h**

- à Binges (site des Six Filles à Cessey-sur-Tille) **samedi 25 mai de 9h30 à 12h**

Jeux sensoriels, activités de découverte de la nature et parcours adapté, tout est fait pour que vous passiez un moment agréable et ludique. L'activité se termine par une collation partagée et un temps de jeux libres dans la nature.

Inscription à l'Office de tourisme d'Auxonne : 03 80 37 34 46. Prévoir des vêtements de pluie.

Photo ©Freepik



« Ça papote »

en Côte-d'Or

Du 6 au 13 avril

L'autrice jeunesse **Anne-Sophie Baumann** sillonnera les routes de Côte-d'Or à l'occasion du festival « Ça papote » organisé par le Département. **Rendez-vous le 10 avril à la bibliothèque de Soirans**. En parallèle de cette rencontre, des animations autour de l'œuvre de l'autrice seront proposées dans le cadre du **Contrat Territoire Lecture**.

L'association *Les Lunes Artiques* animera un **atelier fresque participative le 6 avril** à la bibliothèque d'Auxonne.

Un spectacle intitulé « **Déplier, histoire du livre animé** » sera proposé à Binges **le 10 avril** par l'association *Pop-up livres & cie*.

Pour découvrir l'œuvre d'Anne-Sophie Baumann, rendez-vous dans les bibliothèques d'Auxonne, de Binges et de Soirans.



ADMR

Devenez bénévole !

L'ADMR est le premier réseau national associatif au service des personnes.

L'engagement des bénévoles, leur ancrage dans la vie locale et leurs savoir-faire contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, à l'animation et à la création d'emplois dans les communes desservies.

En donnant de son temps, on reçoit aussi beaucoup : en sourires et en mercis qui valent mille mots.

Contactez Anne-Marie Letoublon, référente vie associative, au 06 21 47 03 41 ou par mail à aletoublon@admr21.fr.

Pour en savoir plus : www.admr.org



Auxonne ville d'avenir

Habités qui lisez les comptes-rendus des conseils municipaux – les procès-verbaux sont publiés sur auxonne.fr après leur approbation lors du conseil suivant - ne cherchez pas le détail du bilan financier des journées napoléoniennes que nous avons demandé à plusieurs reprises. En effet, bien qu'enfin présenté publiquement lors de la séance du 6 décembre dernier, son annexion au compte rendu n'a pas été faite. Cette décision serait-elle liée au résultat financier qui s'élève à plusieurs dizaines de milliers d'euros de perte ?

Toujours lors de ce conseil du 6 décembre dernier, lors de son intervention liminaire, le maire a tenu clairement à notre égard des propos méprisants et indignes de la part d'un élu en affirmant que nous pratiquons « une politique nauséabonde digne de certains partis qui aiment

surfer sur des peurs tout en se cachant derrière des citations de Grands Noms qui ont fait notre République ».

Que nous reproche-t-on ? D'interroger sur les affaires municipales et d'avoir cité Simone VEIL dans le dernier bulletin municipal lors des vœux que nous vous présentions « Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes ».

Merci aux conseillers de la majorité qui nous ont fait part de leur soutien et de leur incompréhension suite à cette prise de parole du maire !

FLASH DERNIERE : faute de quorum

avec sa majorité le 13.02.24, le maire a été contraint d'annuler et de reporter le conseil municipal consacré principalement au rapport d'orientation budgétaire.

On peut toujours penser qu'il s'agit d'un malheureux concours de circonstances mais personne n'est dupe. Cette action délibérée au sein du groupe majoritaire vient afficher tout simplement une réprobation et une exaspération du mode de gouvernance de la mairie.

Auxonne, le 14.02.2024

Les membres du groupe : Fabrice VAUCHEY, Dominique ARBELTIER, Benoît COPPA, Philippe BOISSIERE, Dominique BELNEZ

 www.facebook.com/Auxonnevilleavenir

Une dynamique pour Auxonne

Nous approchons du printemps et cette période pour les Auxonnaises et Auxonnais est synonyme de carnaval. Nous avons récemment assisté à l'élection des reines et, en ce moment-même, les différents groupes de carnavaliers mettent tout en œuvre pour nous offrir, comme à leur habitude, un beau carnaval. La fête foraine sera déplacée à proximité de la Porte Royale, le même emplacement qui avait été proposé aux forains au moment de la foire.

Comme vous avez pu le lire dans un précédent article, les travaux de la piscine vont bientôt démarrer, un investissement important pour notre commune mais un équipement nécessaire, surtout pour nos écoles. En attendant l'ouverture de la piscine, la municipalité, en partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), mettra en place un bassin mobile au niveau du boulodrome dans

l'enceinte de Sarrasins 2. Pour répondre à une obligation de l'Éducation Nationale concernant le « savoir nager », nous allons pouvoir mettre en place des séances qui bénéficieront à 300 élèves des différentes écoles de notre ville.

Notre saison culturelle a de son côté démarré et vous avez été nombreux à assister au premier spectacle, puisqu'il a fait salle comble ! Nous sommes ravis de constater que cette offre correspond à vos attentes. Le prochain spectacle semble aussi faire l'unanimité, déjà de nombreuses réservations ont été faites auprès de l'Office de Tourisme. Dans le prochain numéro, vous découvrirez toutes les informations sur notre nouveau festival jeune public, KiddySaône, qui aura lieu les 5 et 6 juillet.

Nous tenons à remercier l'ensemble du conseil municipal jeune qui vient de terminer son mandat, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux conseillers

fraîchement élus. C'est toujours un plaisir de voir des jeunes enfants s'engager. Lorsque l'on voit leur motivation, une chose est sûre, c'est que le mandat qui leur a été confié par leurs camarades de classe sera respecté jusqu'au bout.

Karim ZOUINE, Maud BARCELO, Laurent PICHOT, Carole PAILLARD, Claude FLORENTIN, Anne BUSI-BARTHELET, Charles MARTIN, Joanna OLIVEIRA, André CUZZOLIN, Benoît VALLEE, Margot MARTINIEN, Anthony DUFOR, Valérie MIAU, Karine ROYER, Carole PACOT, Laurent LUCAS-BONNARD, Christophe DE BOIS, Odile GRUTZNER, Christophe GUICHARD, Patricia POCHARD, Sylvain BAUDRY, Jérôme LEMISTRE, Loïs GRIVAUULT.

 www.facebook.com/unedynamiquepourauxonne

Jeux Olympiques

Le nouveau parrain du 511^e grimpera-t-il jusqu'à Paris ?



Sportif de haut niveau en escalade de vitesse* engagé dans l'Armée des Champions, le soldat Guillaume Moro parraine le 511^e Régiment du Train depuis juin dernier. Il participera prochainement à deux compétitions pour se qualifier aux Jeux Olympiques...



©FFME/Gaëlle Bouquet Des Chaux

Guillaume découvre l'escalade à 12 ans au sein de l'association sportive de son collège, du côté de Lyon. Il s'inscrit alors en club et est conquis par l'ambiance, l'état d'esprit et les valeurs de ce sport. Après avoir fait ses preuves en compétitions nationales en difficulté** et en bloc***, **il est sélectionné en équipe de France de vitesse à 15 ans** et participe à des tournois mondiaux. À 16 ans, il remporte les championnats de France de bloc et de vitesse, en cadet.

Le bachelier choisit de se rapprocher du **Pôle France Escalade de Voiron**, près de Grenoble. Il y décroche un DUT « génie thermique et énergie » et une licence professionnelle « bâtiments performants et énergie », qui le mènent à une première carrière en bureau d'études thermiques et fluides. Confronté à la difficulté de concilier vie professionnelle et sport de haut niveau, il décide de passer un **Diplôme d'État (DE) en escalade**, qui lui permettra d'entraîner tout en pratiquant sérieusement pour participer à des compétitions.

En 2022, au moment où il obtient son DE, Guillaume saisit une autre opportunité, **intégrer l'Armée des Champions** : « C'est un dispositif qui réunit environ **300 athlètes de haut niveau au sein du Bataillon de Joinville**, principalement des sports individuels dont on ne peut pas vivre sans travailler

à côté. Nous représentons l'Armée dans des compétitions internationales et militaires, en contrepartie d'un salaire. J'ai un grade de soldat, qui peut évoluer si je remporte des médailles. »

L'Armée des Champions propose à ses sportifs de parrainer des régiments en fonction des liens avec la discipline : **« On m'a proposé le 511^e Régiment du Train car ils effectuent de nombreuses missions en montagne. Je suis ravi de cette relation privilégiée avec les militaires d'Auxonne. Nous partageons les mêmes valeurs de cohésion et de dépassement de soi. Nous nous apportons un soutien réciproque. Il m'arrive de penser à eux, à ces gens qui comptent sur moi pendant les épreuves et c'est très motivant ! Je remercie sincèrement l'Armée des Champions et le 511^e Régiment du Train de m'apporter cela. »**

Depuis qu'il pratique la vitesse en compétition, Guillaume a remporté de **nombreux titres** : champion de France sénior en 2017 et vice-champion en 2015 et en 2018, vainqueur d'une étape de Coupe d'Europe en 2021, 1^{er} aux Jeux Mondiaux militaires en 2017, 3^e au Championnat d'Europe de Munich en 2022, 4^e au Championnat du Monde en 2021...

Prochain objectif ? Paris 2024, bien sûr ! Il faudra que le soldat se qualifie lors des « Olympic Qualifier Series », **en mai à Shanghai et en juin à Budapest** : « Les 32 meilleures femmes et les 32



©FFME/Gaëlle Bouquet Des Chaux

Le record du soldat Guillaume Moro est de **5,29 secondes** pour monter les 15 mètres de mur incliné homologué (le record mondial est détenu par l'indonésien Leonardo Veddriq avec 4,90 secondes).

meilleurs hommes mondiaux 2023 s'y rencontreront. Les 16 premiers s'affronteront en duels et **il faudra terminer dans les 6 premiers à l'issue des deux événements pour se qualifier aux JO**. C'est ma dernière chance car je n'ai pas réussi à prendre les 2 places en jeu lors des championnats du monde, au mois d'août, ni la seule à décrocher lors du tournoi d'Europe, en septembre. Je participe aussi cette année à la Coupe du Monde et au Championnat de France, dans une optique de préparation et d'entraînement pour les JO et non comme un objectif en soi. »

Nous souhaitons bonne chance au soldat Guillaume ! Que la devise du 511^e Régiment du Train, « Passe toujours », qui caractérise la force de l'engagement et l'infaillible détermination de l'unité pour accomplir les missions qui lui sont confiées, soit à ses côtés pendant les qualifications et, nous l'espérons, pendant les Jeux.

Paris 2024

Au programme olympique de l'escalade sportive, trois disciplines : **la vitesse, la difficulté et le bloc**.

***La vitesse** consiste en une spectaculaire course contre-la-montre en duels éliminatoires, mêlant précision et explosivité. Les meilleurs athlètes grimpent un mur incliné à 5° de 15 m en moins de 6 secondes pour les hommes et moins de 7 secondes pour les femmes.

****La difficulté** demande aux athlètes de grimper le plus haut possible un mur de 15 m, en 6 minutes, sans connaître la voie en avance. Les parcours sont de plus en plus complexes et exigeants au fil de la compétition, sollicitant toutes les capacités physiques et mentales des athlètes.

*****Le bloc** consiste à escalader des structures de 4,5 m de hauteur, sans corde mais avec des tapis de réception, dans un temps contraint et avec le moins de tentatives possibles.

À Paris 2024, deux épreuves distinctes sacreront deux champions et deux championnes olympiques ; une première combinant bloc et difficulté, et une deuxième uniquement de vitesse.

Source : www.paris2024.org